

♦ *Tiens, tiens, tiens* ♦ **LA CHAPELLE SAINT-URSIN**

**Envie de bouger les choses à La Chapelle ?
Rejoins le CMJ !**



Tu as entre 11 et 17 ans, des idées plein la tête et envie que ça bouge dans ta ville ? Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) t'ouvre ses portes pour l'installation prévue en septembre 2026 !

C'est le moment parfait pour passer à l'action et devenir le boss de tes projets :

- **Deviens le porte-parole** de ta génération et fais entendre ta voix.
- **Balance tes idées** pour améliorer le cadre de vie et créer une ville plus stylée.
- **Monte des projets** de folie et organise des événements de A à Z avec les élus.

Comment fait-on
pour participer ?

Si tu habites sur la commune et que tu es motivé(e), prépare une lettre de motivation et une autorisation parentale. Envoie le tout à la Mairie ou à l'Espace Jeunes !
Besoin d'infos ? Contacte Emmanuel Crétier à la Maison de l'Enfance et montre de quoi tu es capable !



Fête nationale

Une édition chamboulée mais placée sous le signe de la convivialité.

Cette année, les festivités de la Fête nationale ont dû composer avec les caprices de la météo et les fortes chaleurs. Si la canicule et les mesures préfectorales ont bousculé notre programme, votre énergie et la mobilisation du comité des fêtes ont permis de sauver l'essentiel !

En raison des risques majeurs d'incendie, le traditionnel feu d'artifice n'a pu être tiré le 13 juillet. Rassurez-vous : ce n'est que partie remise, et une nouvelle date vous sera communiquée prochainement pour profiter de ce bel événement pyrotechnique. Le traditionnel canon républicain du 14 juillet, quant à lui, a dû être annulé place de l'église afin de préserver la santé de chacun face aux pics de chaleur.

Heureusement, le cœur de la fête battait bien plus fort que la canicule ! Le comité des fêtes a su mettre une ambiance mémorable lors du bal populaire, brillamment animé par Fabien Thomas et son orchestre. Petits et grands ont également pu se régaler et reprendre des forces grâce à un menu gourmand : savoureuse sangria et tapas, généreux jambon à la broche et tarte aux fruits pour clore la soirée sur une note sucrée.

Un grand merci à tous pour votre présence, votre compréhension face aux impératifs de sécurité, et à l'année prochaine pour une Fête nationale plus radieuse que jamais !

Du nouveau pour le Pédibus :

Plus question d'attendre le Pédibus en plein courant d'air ou sous un soleil de plomb ! La commune vient d'investir dans deux abris tout neufs. Installés par nos agents techniques au départ des deux lignes, ils attendent de pied ferme les écoliers pour une rentrée bien protégée de toutes les météo.



En route pour le collège ! Les CM2 invités en mairie.



C'est un cap important qui s'apprête à être franchi pour nos écoliers ! Les élèves de CM2 ont été accueillis en mairie pour la remise officielle de leur guide de rentrée au collège, intitulé « Bonjour ». Remis par les élus, ce livre est pensé pour les accompagner pas à pas dans cette grande transition vers la classe de 6^e. Pour rendre ce temps encore plus enrichissant, les jeunes citoyens ont eu l'opportunité de pousser les portes des différentes salles de la mairie. Une visite guidée qui leur a permis de découvrir les coulisses de l'administration et de mieux comprendre le fonctionnement et les rouages internes de leur municipalité.

Du côté du Relais Petite Enfance



Début juillet nous avons fêté le début de l'été sous la toile d'ombrage et de dire chaleureusement « au revoir » aux plus grands qui feront leur rentrée à l'école en septembre. Lors de l'atelier « Artifice des Artistes », les tout-petits ont fait briller de mille couleurs une nuit de papier avec leurs petits doigts pleins d'entrain. Un moment simple, créatif et sans risque !

Maison de l'Enfance Un premier mois d'été rythmé par l'aventure !



Le premier mois des vacances s'achève sur une note joyeuse à la Maison de l'Enfance !

Nos petits aventuriers ont vécu de belles expériences, mettant la main à la pâte pour concocter de délicieux gâteaux et fabriquer de magnifiques boîtes à secrets. Côté imagination, ils ont entièrement réinventé le jeu du Loup-Garou — attention, les villageois n'ont qu'à bien se tenir ! Les enfants ont également fait preuve de courage sur les murs d'escalade avant de clôturer en beauté l'atelier cirque par une superbe représentation. Un grand bravo à tous pour ces magnifiques performances ! Ces journées remplies de sourires, de partage et de beaux souvenirs ne sont que le début d'un bel été ensemble.



La mairie a accueilli le personnel enseignant, les membres de l'association des parents d'élèves, les bénévoles du pédibus et le personnel du service jeunesse pour le traditionnel pot de fin d'année. Ce moment convivial a permis de remercier l'ensemble des acteurs de la communauté éducative pour leur investissement tout au long de l'année scolaire. Cette rencontre a également été l'occasion de saluer les enseignants quittant l'établissement pour de nouveaux horizons et de souhaiter une belle retraite à Mme Cevost Isabelle.



Restez informé en temps réel : Inscrivez-vous au système d'alerte de Bourges Plus !

Face à un événement exceptionnel ou un risque majeur pouvant survenir sur le territoire, la communauté d'agglomération Bourges Plus se dote de TéléAlerte, un système d'information et d'alerte rapide.

Ce dispositif permet d'informer immédiatement les habitants concernés en cas de situation d'urgence et de leur indiquer en temps réel la conduite à tenir. S'inscrire à ce service est le meilleur moyen de recevoir une information officielle, fiable et précise. Vos données personnelles restent strictement confidentielles.

L'inscription ne prend que quelques minutes :

- Directement en ligne : Rendez-vous sur le site internet officiel de Bourges Plus pour remplir le formulaire d'inscription numérique en quelques clics.
- En mairie : Vous pouvez également vous adresser directement à l'accueil de la mairie pour remplir un formulaire papier.

Opération Tranquillité Vacances ! Partez l'esprit léger.

Gratuit et ouvert à tous, ce dispositif de la police nationale permet de faire surveiller votre domicile pendant votre absence prolongée. Des patrouilles régulières sont ainsi organisées de jour comme de nuit aux abords de votre logement. En cas d'anomalie (cambriolage, dégradation), vous êtes immédiatement prévenu.

3 choses essentielles à faire avant de partir :

- Sécuriser les accès.
- Ne pas ébruiter son départ : Évitez d'annoncer vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et demandez à un proche de relever votre courrier.
- Débrancher les appareils.

Pensez à vous inscrire facilement en ligne (via le site Service-Public.fr) ou directement au commissariat avant votre départ ou en mairie.



Jeux géants tout l'été à la médiathèque !

Du 8 juillet au 7 septembre, la médiathèque vous invite à profiter de ses animations estivales gratuites et ouvertes à tous. Dans sa salle d'exposition climatisée, venez vous détendre autour de jeux en bois, de jeux géants, de jeux de société, d'un coin lecture, d'un puzzle de 1000 pièces, de coloriages, ainsi que de l'exposition « Les comptines ».

Incendies aux portes de La Chapelle



Du 8 au 12 juillet, un violent feu de forêt parti de Morthomiers a ravagé 120 hectares, menaçant le site Seveso KNDS et entraînant des évacuations préventives avant d'être maîtrisé par 225 pompiers et deux hélicoptères.

Quelques jours plus tard, le 16 juillet, un second sinistre a détruit 15 hectares de chaumes route de Trouy. Ce « feu tournant » a menacé une zone pavillonnaire et donné du fil à retordre aux secours, mais l'intervention d'une quarantaine de pompiers et l'aide précieuse d'agriculteurs ont permis de circonscrire rapidement les flammes sans blessé ni évacuation. Ouf, on a eu chaud !

Vos commerçants sont en vacances !



L'atelier du soin : du 18 juillet au 17 août

Folie Florale : du 18 au 27 juillet

A Fleur de Peau Institut : du 27 juillet au 09 août

Coiff&moi : du 2 au 17 août

Boulangerie Ligerot : du 3 au 24 août

Vision Chappelloise : du 4 au 17 août.

Pizza Al Forno : du 6 au 17 août.

Coiffure Milady : du 10 au 15 août

Condorcet Patrimoine : du 14 au 24 août

Les Bouchers Berrichons : du 15 août au 1 septembre

Best Life : A partir du 15 août



Sécurité routière : le casque désormais obligatoire dans le Cher pour les trottinettes. Ce que dit la nouvelle règle



Face à l'essor des mobilités douces et à la hausse de l'accidentologie constatée sur les routes, la réglementation évolue pour mieux protéger les usagers. Un arrêté préfectoral a instauré une obligation majeure pour tous les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisé (EDPM).

Entré en vigueur cet été, l'arrêté préfectoral rend le port d'un casque homologué strictement obligatoire pour l'ensemble des conducteurs de trottinettes électriques (qu'elles soient personnelles ou en libre-service) circulant sur l'ensemble des voies publiques et pistes cyclables du département du Cher.

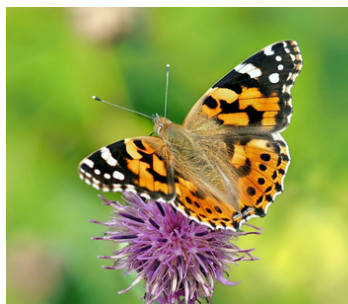
- **Le matériel : Le casque doit impérativement être homologué, répondre aux normes de sécurité en vigueur et être correctement attaché sous le menton à chaque trajet.**
- **La sanction : En cas de contrôle, le non-respect de cette obligation expose le contrevenant à une amende forfaitaire de 135 €.**

À l'occasion de cette nouvelle mesure, la municipalité vous rappelle les règles indispensables pour circuler sereinement : il est interdit de transporter des passagers, de porter des écouteurs ou d'utiliser son téléphone en roulant, tout en veillant à bien respecter le Code de la route. Adoptez ces bons réflexes dès aujourd'hui pour vous protéger et partager la route en toute sécurité !



Ambiance festive au club de tennis.

Le tournoi s'est achevé sur les victoires de Christelle Pommier (15.1, Le Poinçonnet) chez les femmes et d'Arthur Cvitanovic (5.6, Châteauroux) chez les hommes, le tout rythmé par une chaleureuse soirée Jambalaya réalisée la veille. Félicitations à tous les participants et bravo aux bénévoles pour leur mobilisation !



La beauté de la réserve.

Le Conservatoire d'espaces naturels a guidé une balade nature pour découvrir les papillons de la réserve des Chaumes du Verniller parmi ses 400 espèces recensées. Le mois s'est achevé à la fraîcheur avec la sortie nocturne « Quand la nuit se lève sur la réserve » pour explorer ce site sous un autre angle.



Le Tarot chapellois a tenu son assemblée générale.

Avec un effectif en hausse de 20 adhérents, le club mise sur la formation, la compétition et la convivialité pour la saison à venir. Au programme : participation au forum des associations, organisation d'un loto le 7 novembre et préparation des 10 ans du club en juillet 2027. Les entraînements ont lieu le jeudi à 20h.



Les jardiniers embellissent leur parcelle.

Très belles réalisations de nos jardiniers facétieux pour la mise en valeur de leurs parcelles.

Tolérance zéro.

Face aux dangers pour la santé et aux ravages environnementaux, un arrêté préfectoral interdit strictement, du 28 juillet au 28 octobre 2026, la détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote sur l'ensemble des espaces publics du département. La vente est également interdite dans les débits de boissons et de tabac, sous peine d'une amende de 3 750 €. Protégeons notre santé et notre cadre de vie ! (Besoin d'aide ? Drogues Info Service au 0 800 23 13 13)



Le CER ferme ses portes ...

Ouverte depuis 2017, l'auto-école de La Chapelle Saint-Ursin fermera définitivement ses portes le 31 juillet en raison d'une baisse des effectifs et d'une pénurie de moniteurs. Les candidats encore inscrits devront suivre leurs cours de code à Bourges, tandis que les leçons de conduite s'effectueront avec un départ directement depuis la commune.